

## La Paie du BTP (Bâtiment et Travaux Publics)

OBJECTIFS	DURÉE DE LA FORMATION	
► Comprendre et assurer la gestion de la paie dans les entreprises du Bâtiment et des Travaux publics	<b>1 JOURNÉE – 7 HEURES</b>	
TARIF	MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION	
<b>700,00€ HT / stagiaire</b>	<a href="#">Fiche de renseignement</a> à remplir en ligne – Réponse sous 48 heures	
PUBLIC <sup>1</sup>	MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	
► Gestionnaire de paie ► Comptables, Dirigeants, Managers, Membres Fonction RH	► Support pédagogique ► Exercices d'application (prévoir une calculatrice)	
MÉTHODES D'ÉVALUATION	PRÉ-REQUIS	
► Évaluation à l'issue de la formation ► Attestation de présence	► Connaître les éléments essentiels de la Paie	
PROGRAMME DE LA FORMATION		

- Paiement de la paie, remise du bulletin, conservation
- Présentation du bulletin de paie
- Rémunération dans le secteur du BTP
- Rémunération des apprentis dans le secteur du BTP
- Primes et indemnités
- Durée du travail et amplitude
- Heures supplémentaires et complémentaires
- Absences en paie
- Congés payés
- Congés intempéries
- Frais professionnels
- Avantages en nature
- Charges sociales, plafond mensuel de sécurité sociale et tranches
- Abattements pour frais professionnels
- Les créances des salariés
- La DSN

<sup>1</sup> Pour toute question relative aux conditions et modalités d'accès à nos formations et à nos locaux aux personnes en situation de handicap, vous pouvez contacter le Référent Handicap de notre organisme : Madame Vanessa MARILL au 04 94 63 37 02.